



RÈGLEMENT DU PILOTE

PARTICIPANTS

Le BMW Passion Tour est un événement organisé par BMW France qui se déroule sur 3 circuits pendant 5 jours du 21 mai au 10 octobre 2022. Chaque date propose aux participants des sessions de roulage sur piste avec leur propre véhicule et avec des véhicules de BMW France.

Pour participer, les Pilotes doivent être âgés de 21 ans minimum, être en possession du permis B depuis 3 ans minimum et en cours de validité, avoir souscrit à une assurance Responsabilité Civile et une extension pour conduite sur circuit (sans notion de compétition ni chronométrage).

BRIEFING DE SÉCURITÉ

La participation au briefing de sécurité est obligatoire et a lieu avant les sessions de conduite (en général 8h00). Les Pilotes s'engagent à respecter scrupuleusement les consignes et conseils de sécurité délivrés pendant le briefing. Chaque Pilote devra signer une décharge de responsabilité, et se verra remettre un bracelet indispensable pour son accès en piste.

État de santé des pilotes :

- Être en bonne santé et n'avoir à sa connaissance aucune contre-indication médicale à la conduite d'un véhicule
- Ne pas être sous l'effet d'alcool, de stupéfiants ou de traitement médicamenteux de nature à altérer ses facultés
- Avoir la pleine possession de ses facultés physiques et mentales
- Ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite d'un véhicule
- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé

VÉHICULES

Sont acceptés les véhicules immatriculés en France sans limite d'âge pour les véhicules de marque BMW, et pour les autres marques dont la première date de mise en circulation est égale ou ultérieure au 1er janvier 2002.

Réservé aux véhicules sportifs de plus de 800kg et moins de 2100kg

L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès en piste à un véhicule ne répondant pas aux conditions demandées.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Véhicules de série immatriculés (possédant une carte grise) :

- Casque homologué à la norme CE
- Tenue : haut manches longues, pantalon (short, pantacourts interdits), chaussures fermées
- Tenue ignifugée fortement recommandée, matières synthétiques à proscrire
- Crochet de remorquage

Véhicules de compétition * (immatriculés ou non immatriculés) :

- Casque homologué à la norme CE
- Combinaison ou tenue ignifugée : haut manches longues, pantalon (short, pantacourts interdits),
- Chaussures fermées
- Gants ignifugés
- Système RFT (type HANS)
- Extincteur présent dans le véhicule
- Crochet de remorquage

* Un véhicule de compétition est un véhicule ayant subi une modification par rapport à la série (arceau, baquets, harnais : voir article II-A12 et II-B12 des RTS FFSA)

PASSAGER

Chaque Pilote peut accueillir un passager à bord de son véhicule personnel pendant ses sessions en piste. Le passager doit avoir 16 ans minimum (18 ans au Bugatti, Le Mans) et posséder le même équipement que le Pilote. Une pièce d'identité sera demandée pour justifier de son âge. Les passagers sont interdits à l'arrière des véhicules en piste. Le passager doit lui-même être titulaire de son propre Pack (M, Expérience Adulte ou Junior) pour accéder à l'événement.

ASSURANCE

L'assurance Responsabilité Civile est obligatoire. En complément, nous vous recommandons de souscrire à une extension d'assurance Responsabilité Civile pour conduite sur circuit (sans notion de compétition ni chronométrage) pouvant être souscrite à la journée auprès de votre assureur.

ACCÈS A LA PISTE

Seules les personnes possédant un Pack Pilote ou un Pack M auront accès à la piste le jour du roulage. Un badge nominatif et un bracelet seront remis à chaque pilote à la sortie du briefing. PAS DE BRACELET = PAS DE ROULAGE. L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à la piste à un participant si son comportement le justifie. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué. La piste peut être fermée sur décision du commissaire de piste pour plusieurs raisons : incident, problème technique, conditions météorologiques... Dans ce cas, un report des sessions sera envisagé le jour même en fonction du planning et des conditions. Cependant, aucun dédommagement ne sera envisageable.

SERVICES DE SÉCURITÉ

La sécurité sur la piste est assurée par des commissaires de piste et/ou des caméras de surveillance selon les circuits. Un service de secours présent sur place assurera l'assistance médicale d'urgence en cas d'accident. En cas d'accident nécessitant l'intervention d'un véhicule de sécurité, ou bien de perturbation sur la piste (débris, présence d'huile moteur...), le roulage sera suspendu jusqu'à ce que la piste soit dégagée. Tout frais externe (utilisation d'un extincteur, d'absorbant, remplacement d'un cône, rails de piste...) sera refacturé au pilote responsable. Il est interdit de fumer à proximité des véhicules.

CARBURANT

Veillez à vous présenter avec suffisamment de carburant pour rouler toute la journée. Le ravitaillement pourra être assuré sur chaque circuit (paiement en CB et/ou espèces selon circuit). A défaut, BMW France vous indiquera la station de carburant la plus proche du circuit. Nous ne pouvons être tenus responsables des pannes mécaniques qui surviennent sur votre véhicule. Nous préconisons de faire réviser votre véhicule avant chaque roulage. Une assistance technique sera tout de même présente sur le circuit.

PNEUMATIQUES

Notre partenaire pneumatique Michelin est présent pour vous délivrer une assistance pneumatique gratuite. Pensez à vérifier votre pression et recueillir leurs conseils avant d'entrer en piste. En amont, vous avez la possibilité de commander vos pneus auprès de Michelin en envoyant le bon de commande par email au plus tard 7 jours avant votre journée de roulage à apr-contact@apr-europe.com ou f.douzon@apr-europe.com. Michelin acheminera vos pneus jusqu'au circuit où ils se chargeront de leur montage.

ANNULATION

Aucun remboursement ne sera émis, sauf si l'événement est annulé par décision de l'Organisateur. Les packs sont nominatifs et non-cessibles. Si le client ne se présente pas le jour de la prestation réservée, aucun report ni remboursement ne pourra être effectué.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Le conducteur déclare utiliser volontairement la piste du circuit dans l'état où elle se trouve, et ce sans esprit de compétition, en vue de l'apprentissage ou du perfectionnement de la conduite automobile ou d'essais de son véhicule sur circuit. Le conducteur reconnaît avoir été informé des dangers de la conduite automobile sur circuit et qu'un manque de respect des règles de sécurité établies sur un circuit automobile peut entraîner de graves conséquences jusqu'à la mort. Il reconnaît par ailleurs avoir accepté les termes du règlement intérieur du circuit. Le conducteur décharge l'Organisateur, ainsi que les partenaires, propriétaires et exploitants du circuit sur lequel se déroule la journée de roulage, de toute responsabilité en cas d'accident corporel et/ou matériel lors des différentes sessions de roulage auxquelles il participe, accidents provoqués envers lui-même ou envers des tiers.

NORMES DE BRUIT

Le véhicule doit respecter les normes sonores imposées par le circuit (contrôles en dynamique sur la piste) :

Le Mans	Magny-Cours	Paul Ricard
100db	100db	110db

En cas de dépassement des limitations sonores imposées par le circuit, le véhicule concerné sera immédiatement arrêté et ne pourra pas continuer à rouler. Les sessions de roulage réservées au préalable ne pourront pas être reportées ni remboursées.